

Natixis Solidaire

REPORTING MENSUEL

LABELLISATION



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne FCPR Natixis Solidaire. www.finansol.org

Le FCPR NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être souscrit par des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) « Solidaires » gérés par Natixis Asset Management et commercialisés par Natixis Interépargne. Les FCPE solidaires sont obligatoirement proposés aux salariés dans le cadre de leur Plan d'Épargne Entreprise (PEE) ou leur Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO).

PRINCIPE D'INVESTISSEMENT

Le FCPR NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être investi pour au moins 35% de son actif en titres émis par des entités agréées par l'autorité administrative, en tant qu'entreprises solidaires. La performance du Fonds intègre principalement une dimension « sociale » en complément de la performance financière obtenue par les investissements réalisés par les FCPE solidaires.

CARACTÉRISTIQUES

Société de Gestion : NATIXIS ASSET MANAGEMENT
Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE

GÉRANT PRINCIPAL

EMMANUEL GAUTIER

FRAIS

Droits d'entrée (max.) % : 10,0
Droits de sortie (max.) % : 2,0
Frais de gestion (max.) % : 0,5

ACTIF NET ET VALORISATION

Actif net(Euro) : 80 883 433,5
Nombre de parts : 738 317,0
Valeur liquidative(EUR) : 109,6

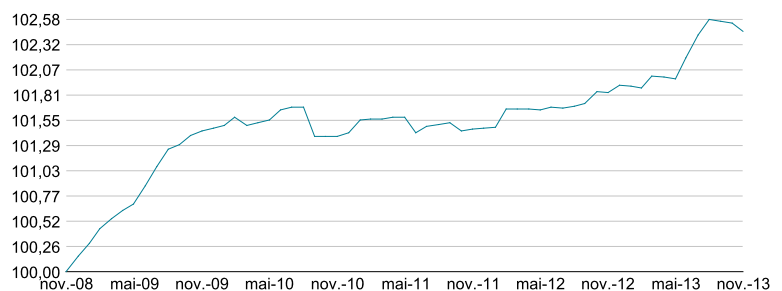
EMETTEURS SOLIDAIRES EN % DE L'ACTIF NET

Emetteurs	Poids
ACTED	2,4
ADIE	2,3
ASSOCIATION FRANCE ACTIVE	2,6
AUTONOMIE ET SOLIDARITE S.A.	0,5
BRETAGNE ATELIER	0,1
CAISSE SOLIDAIRE	0,1
EHD	8,2
EMETT DIVERS POUR BILLETS A ORD	2,5
EQUISOL	0,4
ETHIQUABLE	0,1
EUROFIDEM	3,8
FCPR SENS	0,5
FEDERATION HABITAT ET HUMANISME	0,7
FEMU QUI S.A.	0,3
FONCIERE D'HAB.ET HUMANISME	9,3
FONCIERE TERRE DE LIENS	4,4
HERRIKOA SA	0,5
NEF CAPITAL ETHIQUE MANAGEMENT	3,2
PHITRUST PARTENAIRES	0,2
PIERRE ANGULAIRE	1,1
PROLOG UES	6,7
PROMOTION PARTICIPATION COOPERATION ECONOMIQUE	2,2
SCIC HABITATS SOLIDAIRES	0,2
SIDI ASSOCIATION	0,4
SOCIETE D'INVESTISSEMENT FRANCE ACTIVE - S.I.F.A.	9,8
SOFINEI	0,1
SOGAMA	1,5
Total titres solidaires détenus :	63,8
Ratio Réglementaire de détention des titres solidaires :	35

PERFORMANCES NETTES DE FRAIS DE GESTION (%)

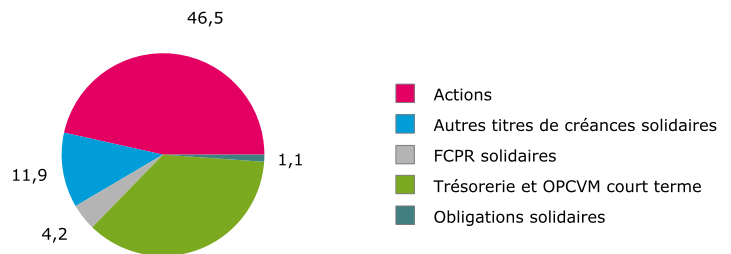
	1 MOIS	3 MOIS	DÉBUT ANNÉE	1 AN	3 ANS	5 ANS
Fonds	-0,08	-0,12	0,54	0,62	1,06	2,46

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE - (base 100 au 28/11/2008)

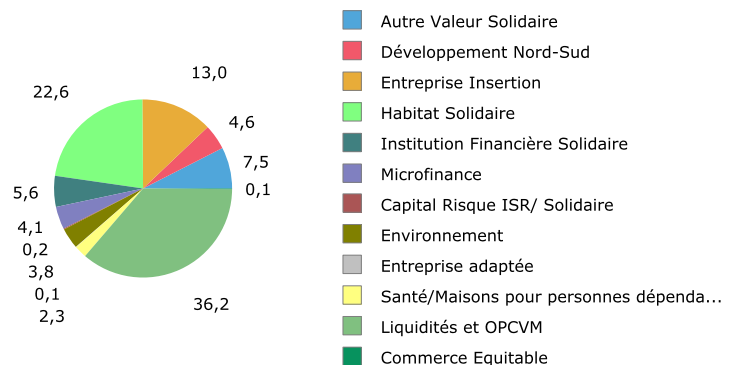


Les chiffres des performances cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



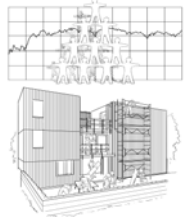
RÉPARTITION PAR SECTEUR SOLIDAIRE



REPORTING MENSUEL

Emmanuel Gautier

Gérant- Responsable Gestion solidaire



Les fonds solidaires sont des placements financiers dont l'ambition est de contribuer directement à davantage de solidarité au travers des choix d'investissement réalisés.

Il faut distinguer deux types de fonds solidaires : les fonds de partage, dont le rendement est en partie rétrocédé à des organismes agréés solidaires, et les « fonds d'investissement solidaires » qui investissent directement dans les entreprises solidaires. Ces fonds sont proposés aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux 12 millions de salariés bénéficiant d'un plan d'épargne salariale en France.

Regard sur un projet financé :



La SIDI - Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur social (labellisé « entreprise solidaire » par la préfecture) créé en 1983 par une ONG de développement, le CCFD-Terre Solidaire.

La SIDI contribue à la promotion d'une économie sociale et solidaire, par la consolidation d'activités économiques individuelles ou collectives, initiées localement, dans les pays du Sud et de l'Est, par ses partenaires :

- des Structures de Financement de Proximité (SFP), qui offrent des services financiers adaptés à des populations exclues des circuits bancaires traditionnels,
- des entreprises ou organisations paysannes qui visent à augmenter le revenu de petits producteurs ruraux,
- des institutions de refinancement.

L'objectif de la SIDI est de favoriser la consolidation de ces structures, afin d'assurer la durabilité de leurs services (d'épargne, de crédit, de formation, d'accès au marché et de mutualisation des risques), et de contribuer ainsi au développement.

La SIDI soutient ses partenaires par deux modes d'intervention complémentaires :

- Elle leur propose un accompagnement technique adapté, sur des problématiques de gouvernance, stratégie, gestion, formation, diversification, mise en réseau...
- Elle augmente leurs ressources financières (participations au capital, prêts, garanties, recherche de ressources complémentaires auprès d'institutions internationales).

Son intervention, assurée par une équipe de douze chargés de partenariat et de quinze experts bénévoles, vise à générer de la Valeur Ajoutée Sociale, afin de contribuer durablement au mieux-être des populations.

Actualités des finances solidaires

Dans un contexte d'intérêt croissant pour le modèle coopératif, Coop FR réalise son premier film d'animation, « C'est quoi une coopérative ? ». Résolument pédagogique, il est destiné à tous ceux qui souhaitent comprendre comment fonctionne ce modèle !

A découvrir aussi un film qui présente en moins de 4 minutes de façon ludique et créative le fonctionnement et les grands principes des Scop mais aussi des Scic, des CAE, et le rôle du réseau des Scop.



<http://www.finansol.org/fr/actualites/article/c-est-quoi-une-cooperative.html>